

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner le plus tôt possible et avant le samedi 6 avril 2026 à :

ATTENTION :

**une chambre annulée moins de 30 jours avant le week-end peut-être facturée à 80%
une chambre annulée moins de 7 jours avant le week-end peut être totalement facturée**

Jérôme AUCLAIR - 10, impasse de Vanves - 92140 Clamart - 01.47.36.59.07 / 06.98.92.04.90
jerome.auclair.afce@gmail.com

Nom : Prénom :

==> Adresse mail svp (bien lisible !) :

Nouvelle adresse postale (si l'adresse est incorrecte ou si vous avez déménagé) :

N° de téléphone :

Portable :

Je n'assisterai pas à la 47^{ème} RIFACE

J'assisterai à la 47^{ème} RIFACE

Je serai présent le (Cocher la ou les case(s))

Vendredi 22 mai 2026		Samedi 23 mai 2026			Dimanche 24 mai 2026			Lundi 25 mai 2026
Dîner	Nuit + PD	Déjeuner	Dîner	Nuit + PD	Déjeuner	Dîner	Nuit + PD	Déjeuner

Tarifs en pension complète pour la journée complète.	Nombre de Jours	Nombre de personnes	TOTAL
Une chambre double en pension complète (Hébergement, petit déjeuner, déjeuner, Dîner)	150 € par jour		€
Une chambre simple en pension complète (Hébergement, petit déjeuner, déjeuner, Dîner)	200 € par jour		€

Tarifs détaillés pour les personnes qui ne restent pas une journée complète, qui ne mangent pas sur place ou qui ne prennent que les repas.	Nombre de Jours/Repas	Nombre de personnes	TOTAL
Nuit (chambre double) + Petit Déjeuner (sans repas)	105 € par jour		€
Nuit (chambre simple) + Petit Déjeuner (sans repas)	155 € par jour		€
1 Repas (<i>participation de 5€ de la caisse de solidarité</i>)	25 € par repas		€
<i>Uniquement pour ceux ou celles qui ne sont pas hébergés sur place :</i> Participation aux frais d'organisation (location de salle, récompenses, etc.)	35 € par jour		€

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion pour 2026 à l'AFCE	20 €	€
---	------	---

Je verse pour la caisse de solidarité, une contribution (<i>pour ceux qui le peuvent, merci d'ajouter 5€ par repas</i>)	...	€
---	-----	---

TOTAL GENERAL	€
----------------------	---

Pour faciliter l'organisation, merci de bien vouloir régler vos frais de séjour à l'avance (chèque ou virement)

Vous pouvez payer en plusieurs chèques et/ou me demander de déposer votre chèque plus tard